

# DIAG ÉCO-FLUX

## DIAG QU'EST-CE QUE LE DIAGNOSTIC ÉCO-FLUX ?

Vous souhaitez faire des économies en optimisant vos flux d'énergie, matières, eau et déchets ?

Le **Diag Éco-Flux** est **LE programme premium d'accompagnement personnalisé**, qui inscrit votre entreprise dans une trajectoire durable et vertueuse. Ce dispositif propose aux entreprises de toute taille, **l'expertise de bureaux d'études spécialisés en optimisation de flux**



### LA DÉMARCHÉ

Sur **12 mois à 18 mois**, l'accompagnement se fait en **4 étapes** :

- **Analyse de vos pratiques**
- **Définition d'un plan d'actions** de réduction de flux d'énergie, matières, eau et déchets
- **Accompagnement à la mise en place des actions** que vous souhaitez engager
- **Évaluation des économies réalisées**

Lors de ces 4 étapes, vous êtes épaulés par un expert outillé pour vous faire réaliser rapidement les économies d'énergie, matières, eau et déchets. L'expert qualifiera aussi au préalable la pertinence de l'étude en fonction de votre secteur d'activité



### TÉMOIGNAGE

“ L'expert mandaté a réalisé l'audit et nous a proposé un plan d'actions qui nous a permis de cibler les économies réalisables et les actions à mener pour réaliser ces gains. Nous nous sommes concentrés sur la diminution de notre consommation électrique. Aujourd'hui, on estime que notre consommation a diminué de 30 %.”

Alex Gateau, Directeur de Production, SD Tech (Hérault)



### TARIFS

Le dispositif est financé par l'ADEME à hauteur de 50%\*. Le reste à charge pour l'entreprise est de :

- **2 000€ HT** pour les sites composés de 20 à 49 salariés
- **3 000€ HT** pour les sites composés de 50 à 250 salariés

\*Subvention valable dans la limite de l'enveloppe disponible, sous réserve d'éligibilité et du respect du plafond des Aides d'Etat



### POUR QUI ?

**PME et ETI** indépendante cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne, et **grand groupe** avec :

- **Un ou plusieurs sites (usine, restaurant, commerce alimentaire...)** qui compte **entre 20 et 250 salariés sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM**
- L'ambition de « verdir » votre entreprise et réduire vos factures

Vous disposez de plusieurs sites dans votre groupe ? Vous pouvez solliciter plusieurs Diag Éco-Flux !

*NB: les « entreprises en difficulté » au sens de la définition européenne sont exclues*



### QUI PORTE LE DISPOSITIF ?

L'**ADEME**, l'agence de la transition écologique, participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions, auprès notamment des entreprises

**Bpifrance**, banque publique d'investissement, finance, investit et accompagne les entreprises à chaque étape de leur développement. Banque du climat, la transition énergétique est devenue une priorité stratégique



### CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Contactez votre chargé d'affaires Bpifrance ou Bpifrance dans votre région

Ou rendez-vous sur le site : <http://diagecoflux.bpifrance.fr/>

**DIAG ÉCO-FLUX**  
ÉNERGIE • EAU • MATIÈRES • DÉCHETS